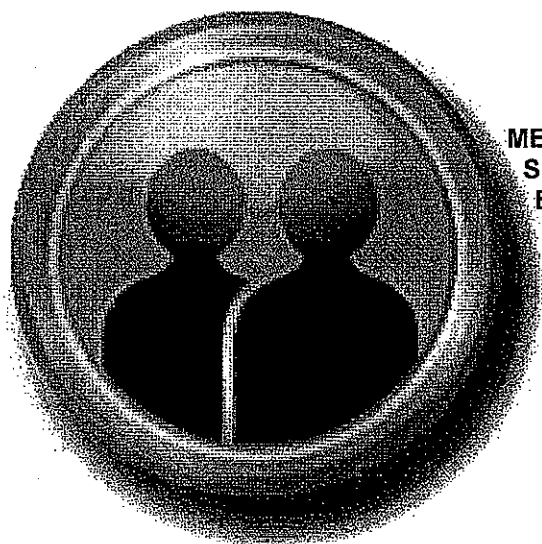


Projet pilote



Commission scolaire
de la Rivière-du-Nord

PROGRAMME MENTOR +



MENTORAT EN INSERTION PROFESSIONNELLE
S'ADRESSANT AUX NOUVELLES ENSEIGNANTES
ET AUX NOUVEAUX ENSEIGNANTS DE LA
COMMISSION SCOLAIRE DE LA RIVIÈRE-DU-NORD

Service des ressources humaines

Février 2010

Invitation à une expérience ¹



Votre Service des ressources humaines vous propose d'expérimenter un nouveau programme de **mentorat structuré et volontaire** dont le but principal est de soutenir l'insertion professionnelle au cours des cinq premières années de carrière des nouveaux enseignants dans les établissements scolaires de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord.

Ce nouveau programme « mentor + » désire également reconnaître les efforts d'accompagnement entrepris actuellement dans différentes écoles et différents centres de la commission scolaire.

Projet pilote

À ce stade-ci du développement du projet, nous sollicitons votre participation à titre « d'école expérimentale ». En effet, nous désirons tester le programme dans son ensemble et les différents outils de gestion avant de lancer une offre à grande échelle. Vos observations ainsi que vos suggestions seront donc précieuses pour l'avenir de ce programme.

Le Service des ressources humaines et le SERN ont convenu d'un cadre financier général en vue de faciliter son implantation et son développement futur. Cela implique de s'engager à répondre aux exigences suivantes.

1. Respecter les exigences du programme dans son ensemble dont l'application des outils de gestion
2. S'engager dans une démarche d'amélioration continue du programme
3. Recevoir les compensations financières seulement si l'ensemble du programme Mentor + a été réalisé

Pour cette année, la durée du projet pilote s'étendra sur quatre mois (mars-avril-mai-juin). Il comporte un jumelage entre un enseignant expérimenté et un enseignant novice ayant moins de cinq années d'expérience, idéalement deux. Au début et à la fin de l'expérience, un bilan sera effectué avec le conseiller en gestion du personnel des ressources humaines.

Conditions de réussite

Par ailleurs, des conditions de réussite sont nécessaires afin d'assurer le succès de cette entreprise.

- La démarche doit être LIBRE ET VOLONTAIRE tant pour le novice que pour le mentor
- Le mentor ne doit PAS AVOIR DE LIEN D'AUTORITÉ sur le novice
- Un ENGAGEMENT personnel et professionnel est requis de part et d'autre
- La CONFIANCE est essentielle à l'authenticité des échanges
- L'AUTONOMIE doit être assurée aux dyades quant à leur fonctionnement interne
- L'OUVERTURE au changement et à la remise en question s'avère un atout précieux
- Principe de base pour tous les acteurs : respect de la CONFIDENTIALITÉ des échanges dans le cadre de la dyade mentor/novice
- La possibilité d'interrompre la relation mentor/novice en tout temps, si elle ne répond pas aux attentes des partenaires

Les bénéficiaires du programme MENTOR +

Le mentorat consiste à jumeler une personne d'expérience ou qualifiée (mentor) avec une personne qui souhaite améliorer ses compétences (novice). Le mentor joue alors le rôle de modèle et offre un

¹ N. B. Dans ce document, les termes pour désigner des personnes sont épicènes, à moins que le sens ne s'y oppose. L'utilisation du masculin sert uniquement à alléger le texte.

soutien au novice en lui transmettant des connaissances, des ressources et des conseils dans le but de l'aider à améliorer ses compétences dans les premières années d'exercice de son métier.



Le mentorat peut également resserrer les liens entre l'équipe d'enseignants, favoriser une culture de l'apprentissage dans le milieu de travail et accroître le sens de l'appartenance. Tant le mentor que le novice en retirent de nombreux avantages.

Avantages pour le novice	Avantages pour le mentor
<ul style="list-style-type: none">• Amélioration des compétences• Augmentation de la confiance en soi• Augmentation de la motivation• Augmentation du niveau de satisfaction au travail	<ul style="list-style-type: none">• Davantage de possibilités de partager ses compétences et ses connaissances• Davantage de possibilités de développer des compétences de leadership• Augmentation du niveau de satisfaction au travail• Augmentation du sentiment de valorisation dans le milieu de travail

Étapes à réaliser pour le projet pilote

1. Rencontre préparatoire avec le conseiller en gestion du personnel
2. La direction détermine un jumelage, convenu avec l'équipe d'enseignants, en fonction de l'outil de gestion « Sélectionner votre mentor »
3. Le mentor reçoit une journée de formation sur le mentorat
4. La dyade mentor/novice complète et applique les deux outils de gestion suivants :
 - Convention de mentorat
 - Suivi de rencontre de mentorat
5. À la fin du projet pilote, le mentor, le novice, la direction et le CGP se rencontrent pour réaliser un bilan
6. Le SRH administre les montants imputés au projet

Conditions administratives du programme



Ce nouveau programme est géré par le Service des ressources humaines. La démarche administrative s'apparente au programme de « Maître associé », en fonction des conditions suivantes.

Libération pour un atelier de formation initiale du mentor	Maximum 1 jour à 200 \$
Rencontre en dyade mentor/novice 0-2 ans ou Rencontre en dyade coach/novice 3-5 ans	l'équivalent de 2 jours à 200 \$ (ou 4 x ½ journées)
Prime de reconnaissance au mentor	200 \$

Le paiement s'effectuera une fois que le bilan du programme aura été complété.

OUTIL no 1

SÉLECTIONNER VOTRE MENTOR



Niveau d'expérience exigé

Le mentor met à contribution ses ressources, ses compétences personnelles, interpersonnelles et professionnelles dans le but de soutenir la personne novice dans ses apprentissages et son développement.

Sur le plan personnel, la personne mentor

- est elle-même en démarche réflexive
- a le sens de l'observation
- est capable de se remettre en question
- est capable de transparence et d'empathie

Sur le plan interpersonnel, la personne mentor

- est capable d'être à l'écoute
- est capable de communiquer
- possède une crédibilité auprès des pairs
- est capable de gérer les différences
- sait reconnaître l'autre (la personne novice)
- est capable de formuler des rétroactions constructives

Sur le plan professionnel, la personne mentor

- cumule au moins 5 années d'expérience dans l'enseignement
- adhère à la démarche du programme Mentor +
- est habile en résolution de problèmes
- a le sens de l'organisation
- est habile en gestion de classe
- est impliquée dans le milieu
- est capable de clarifier ses conceptions éducatives
- continue de développer diverses habiletés et compétences liées à l'accompagnement
- adhère à l'esprit du nouveau programme Mentor +

Vos motivations

- Présentez, en quelques phrases, les raisons et motivations qui vous incitent à participer à ce programme

.....

.....

.....

.....

.....

OUTIL no2
CONVENTION DE MENTORAT



Ce formulaire d'entente est rempli conjointement entre le mentor et le novice. Cet outil peut contribuer à organiser davantage la relation de mentorat.

Mentor _____ Novice _____

École/Centre désigné _____

Responsabilités partagées

Mentor : Je conviens que mes responsabilités seront les suivantes (cochez celles qui s'appliquent à votre cas)

- Aider le novice à établir des objectifs d'apprentissage clairs
- Fournir de la rétroaction et de l'information constructives (ex. : progrès réalisés, points à améliorer)
- Faire la démonstration de compétences essentielles efficaces
- Orienter le novice vers des ressources d'apprentissage appropriées
- Appuyer, encourager et motiver le novice
- Prévoir des rencontres avec le novice
- Rencontrer le novice
- Préserver un climat de confiance et de respect mutuel
- Respecter la confidentialité

Autres _____

Novice : Je conviens que mes responsabilités seront les suivantes (cochez celles qui s'appliquent à votre cas)

- Établir des buts et des objectifs clairs
- Travailler à la réalisation de mes objectifs d'apprentissage
- Chercher de l'aide et des conseils auprès du mentor
- Rester ouvert aux suggestions et aux opinions
- Accepter la responsabilité des décisions et des actions
- Effectuer les tâches et les activités d'apprentissage comme convenu
- Prévoir des rencontres avec le mentor
- Rencontrer le mentor
- Préserver un climat de confiance et de respect mutuel
- Respecter la confidentialité

Autres _____



Objectifs de développement

Nous mettrons en œuvre les activités suivantes afin d'atteindre le ou les objectifs de développement ciblés. Prioriser vos objectifs à atteindre au cours de la période du programme.

De 1 à 10, 10 étant le plus important.

___ Identifier mes forces et mes valeurs (ex. : transparence, respect, constance, justice pour tous, égalité, honnêteté, ouverture aux différences, fidélité, cohérence, franchise, etc.)

___ Mieux cerner mes motivations à m'impliquer dans l'enseignement

___ Développer ma confiance en moi

___ Acquérir et développer mes connaissances de la culture politique, de ses valeurs et de ses modes de fonctionnement, de mon école et/ou de ma commission scolaire

___ Développer et/ou améliorer mon style d'enseignant

___ Concilier le travail et la famille

___ Obtenir des conseils sur les communications efficaces et appropriées en gestion de classe

___ Partager mes réflexions, stratégies, difficultés, avec une personne de confiance et d'expérience

___ Apprendre à mieux utiliser et agrandir mon réseau de contacts

Autre objectif

Autre objectif

Autre objectif

Confidentialité



Nous convenons que ces renseignements et les informations échangées dans notre dyade demeureront strictement confidentiels. Nous acceptons les conditions ci-haut mentionnées et nous signons.

Nom _____

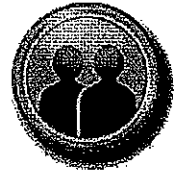
Signature du mentor _____

Nom _____

Signature du novice _____

Date de l'entente _____

OUTIL No 3
SUIVI DE RENCONTRE DE MENTORAT



Mentor _____ Novice _____

École/Centre _____

Légende : A) Je n'ai pu me présenter B) L'enseignant novice n'a pu se présenter C) Autre	Date de la rencontre					
	Durée de la rencontre					
Bien que prévue, la rencontre n'a pas eu lieu (A, B, C)						

Aujourd'hui, nous avons surtout discuté

Des matières scolaires						
Des relations avec le personnel enseignant						
Des relations avec la famille						
Des relations avec les élèves						
De l'importance de l'école						
De ses rencontres						
Autre (spécifiez)						

Aujourd'hui, lors de notre rencontre

J'ai expliqué des notions sur l'enseignement						
Je l'ai encouragé à faire des efforts						
J'ai révisé ses documents						
Je l'ai écouté parler de ses difficultés						
J'ai souligné ses progrès						
Je l'ai aidé à comprendre un problème personnel						
Je l'ai aidé à résoudre l'un de ses problèmes personnels						
Je l'ai aidé à prendre conscience d'une attitude négative						
Je lui ai parlé de moi, de mon cheminement						
Je lui ai exprimé ma confiance en ses capacités						
Je l'ai questionné sur ses intérêts						
J'ai fixé des objectifs à atteindre cette semaine						
J'ai fixé des objectifs à atteindre dans l'année						



Je l'ai encouragé à aller à l'école tous les jours						
Je lui ai parlé des conséquences de ses gestes						
Je lui ai parlé de son choix de carrière						
Je l'ai consolé, réconforté, encouragé						
Je lui ai offert de l'accompagner pour négocier						
Je lui ai offert de l'aide matérielle (livres, logiciels, etc.)						
Je lui ai demandé quels sont ses besoins						
Autre (spécifiez)						

Dans l'ensemble, la rencontre de ce jour m'a satisfait						
A) Pas du tout						
B) Un peu						
C) Assez						
D) Beaucoup						

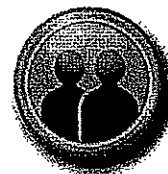
De notre rencontre, j'ai surtout aimé

De notre rencontre, je n'ai pas aimé

Il s'est produit un évènement particulier

Autres observations (s'il y a lieu)

OUTIL No 4
BILAN DU PROGRAMME MENTOR +



(En construction)

